



INFORMATIONS MUNICIPALES

Présents : Alain TROUCHE, Jean CHAMAYOU, Martine ALBERT, Christian CANIVENQ, Yves DELMAS, Séverine LO, Sébastien FOURNIER, Jacques FAURE, Roselyne ALBERT-TARROUX

Excusés : Dorothee RAULT, Emeline VIGROUX SOUM-MORERE

Secrétaire de séance : Séverine LO

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 15 MAI 2024

1 - Approbation des PV du 20/03/2024 et 10/04/2024 : les procès-verbaux des conseils municipaux ont été adoptés à l'unanimité

2 - Vente des tuiles stockées à l'atelier municipal : le conseil municipal donne son accord pour la vente à hauteur d'environ 10% de la quantité stockée au prix unitaire de 0.40 € pièce.

3 – Chemin de la Bouscarié : un bornage sera réalisé par le géomètre le 17/05 afin de vérifier les limites de la propriété entre les parcelles appartenant à M. Hérial, M. Lopez, M. Lemaire et la Mairie pour faire respecter les 1.50 m d'accotements en bordure du chemin.

4 – Voirie :

Rénovation des chemins de Perche, Bresset et du Carlus : une délibération a été prise pour la réalisation de ce projet dont le devis s'élève à 36 183 € HT.

Concernant les autres travaux à effectuer, le conseil municipal prend la décision de reboucher avec de l'enrobé à froid les dommages créés par l'ouverture d'une tranchée sur le chemin du Mazet.

Les travaux d'épaveuse devraient débuter en fin de semaine 20 ou semaine 21.

Il est préconisé de faire des saignées sur les accotements des chemins quand il y a rétention d'eau pluviale sur le goudron. Ces divers points vont être recensés (cf chemin de la Rigaudié chez M. Wyons). Un devis sera demandé pour réaliser ces travaux (passage de la pelle).

Le devis de 30 386 € HT pour les travaux des ponts de la Salvarié reste en attente de décision.

Le panneau de l'entrée de Villeneuve route d'Albi étant abîmé va être réparé ou changé.

5 – Subventions :

Un point est fait sur le programme d'investissement 2024 répertorié dans le budget primitif. Le montage des dossiers de subventions se poursuit mais s'avère plus compliqué que prévu car les différentes instances qui attribuent ces subventions disposent d'enveloppes gouvernementales plus resserrées.

Des rencontres avec la Préfecture et le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) sont prévues ce jeudi 16 mai 2024 afin d'avancer sur ces dossiers. Le PETR est consulté pour un accompagnement à une demande de subvention au niveau européen.

Face à ce constat, le Conseil municipal décide de décaler les travaux d'agrandissement du local de rangement au 2025.

6 - Recensement INSEE et enquête famille INSEE : le prochain recensement sur notre commune s'effectuera du 16 janvier au 15 février 2025. Une enquête famille visant à mieux connaître les modes de vie des familles sera associée à ce recensement. Une délibération va être prise afin de signer la convention avec l'INSEE avant le 30 juin. Un agent recenseur rémunéré sera recruté formé pour effectuer ces missions.

7 – Création de l'Association Multi-sports Vère-Lézert : sa mission est de proposer des activités sportives pour les enfants de 3 à 11 ans scolarisés dans l'une des classes du Regroupement pédagogique dont Villeneuve fait partie (SMRP). Ils seront encadrés par un sportif professionnel. A ce jour cette initiative concernerait 65 enfants. Cette association est adhérente de l'UFOLEP et proposera une cotisation annuelle de 40 €. Une demande a été faite pour que ces activités se déroulent à titre gracieux dans la salle polyvalente de Villeneuve sur Vère de septembre à juin, le samedi de 9h à 15h hors vacances scolaires. Une convention annuelle va être mise en place et sera révisable tous les ans.

8 – Demande de subventions et de sponsoring : le conseil municipal ne donne pas son accord suite aux demandes de l'Ecole de danse « Tous en Scène » et de l'Association Autonomie Services 81.

A la suite de la demande de sponsoring de l'association « La 4L villeneuvoise » qui va participer au raid humanitaire étudiant européen « Le 4L Trophy », une rencontre va être proposée à ses représentants.

9 – Permanences du bureau de vote pour les élections européennes du 9 juin 2024: les élus seront présents sur des plages horaires de 2 heures entre 8 heures et 18 heures.

10 – Mise à jour du Plan communal de sauvegarde : le PCS élaboré en 2015 doit être remis à jour. Deux risques nouveaux sont à rajouter : incendie et risque attentat. L'organigramme du schéma d'alerte, les moyens humains, les fiches des différentes missions en cas d'événements graves inhabituels sont à revoir.

11 – Mise en place du Plan Vigipirate : depuis le 24 mars dernier, le plan Vigipirate sécurité renforcée risque attentat est en vigueur. Toutes les manifestations se déroulant entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2024 doivent être déclarées en Préfecture à l'aide d'un dossier complété par l'organisateur de l'événement avec toutes les précautions prises en cas d'attentat. La sécurité dans tous les établissements publics - écoles, lieux de culte, bâtiments publics – est durcie avec mise en place d'un panneau Vigipirate risque attentat.

12 – Cession du véhicule de la commune : une délibération va être prise pour formaliser cette vente.

Questions diverses :

Demande d'un conteneur supplémentaire pour le verre.

Contrat avec la déchèterie à l'étude afin de pouvoir déposer les rebuts de la commune.

Proposition d'un contrat cadre par l'Association des maires 81 pour maintenance des postes informatiques.

Elagage des arbres sous les lignes à haute tension du 13/05/24 au 19/07/2024.

Dates à retenir :

Vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 mai : Fête du village

Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin :

Dans le cadre des « Rendez-vous aux jardins », les Jardins de la Treille d'Or - 45, place du Bourg à Villeneuve – vous proposent des visites contées – Renseignements au 06 85 01 16 21

Samedi 22 juin :

A 14 heures : concours de pétanque

A 19 heures : fête de la musique avec restauration sur place

Prochain conseil municipal : mercredi 12 juin à 20h30

RAPPEL

L'Association de Sauvegarde du Patrimoine Villeneuvois (ASPV) rappelle que les bénévoles sont bienvenus pour la journée de nettoyage du parc situé derrière la Salle Jean-de-Corail **samedi 1^{er} juin**

Pour toute information, contactez M. PIQUART au 07 48 90 60 50